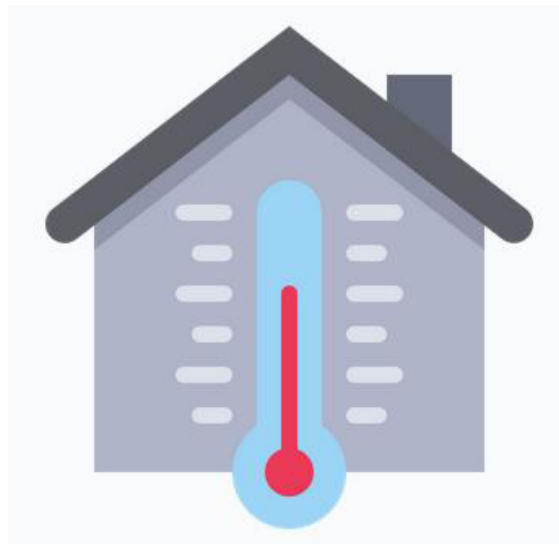




Bien utiliser les équipements de chauffage et de rafraichissement



1 Contexte

Comme vous le savez la commune de Montbazin s'est engagée à réduire sa consommation énergétique pour deux raisons principales :

- Réduire notre impact sur l'environnement en limitant les émissions de CO2 qui participent au dérèglement climatique
- Réduire sa facture énergétique qui, si on ne fait rien augmentera de **120 000 €** en 2023.

Des actions ont déjà été engagées par la commune comme la rénovation de l'école, l'extinction partielle de l'éclairage nocturne, l'ajustement de certains abonnements électriques, ou sont en cours comme l'optimisation des régulations. Il est prévu notamment de mettre en place là où cela sera possible (quand il existe une commande centralisée) des systèmes de régulation simples permettant d'élever temporairement la température dans le local concerné. Par exemple après une durée de 2 heures, la consigne reviendra à une température réduite. Il suffira de réenclencher le chauffage pour un nouveau cycle de 2 heures.

D'autres mesures devraient être prises en fonction de vos choix suite à la consultation citoyenne qui vient d'être faite.

Néanmoins l'ensemble de ces mesures ne seront pas suffisantes sans l'implication de tous, en particulier des associations, des animateurs, des instituteurs et de tous les usagers qui utilisent les bâtiments de la commune pour leurs activités. En effet, nous constatons trop souvent plusieurs manquements, par négligence, méconnaissance ou irresponsabilité dans l'utilisation des équipements : consignes de chauffage à 24°C, éclairage du stade sans aucun joueur, portes ouvertes alors que les locaux sont chauffés, ...

En attendant, les quelques règles décrites dans ce document sont simples mais peuvent générer d'importantes économies.

MERCI DE LES RESPECTER.... !

Et de les transmettre à tous vos animateurs et personnels qui utilisent les salles

2 Quelle température dans les locaux

Au niveau réglementaire la température dans les locaux utilisés doit être réglée à :

- **19°C** en hiver
- **26°C** en été

Pendant les périodes d'inoccupation la température doit être baissée à **17°C** en hiver et monter à **30°C** en été.

A savoir : 1°C supplémentaire cela peut aller jusqu'à **15%** de consommation en plus en hiver et 1°C de moins en été jusqu'à **50%**...

3 Salle Occitanie

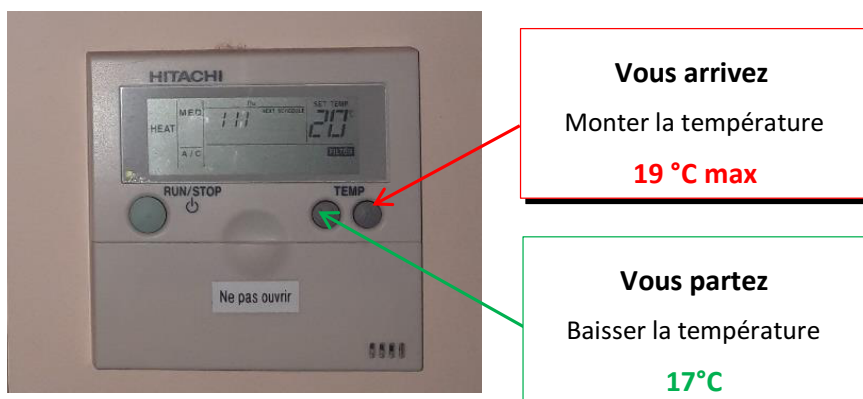
Durant le mois de janvier cette salle était inconfortable quelque soit le réglage. Alertée par le service technique, la Sté de maintenance a en effet constaté un problème sur l'installation qui a été résolu depuis.

La salle Occitanie est équipée d'un thermostat agissant sur un système de chauffage/rafraîchissement.

EN HIVER

Dès que vous entrez dans la salle, ou si pouvez ½ heure avant, appuyer plusieurs fois sur le bouton à droite jusqu'à afficher la température de 19°C.

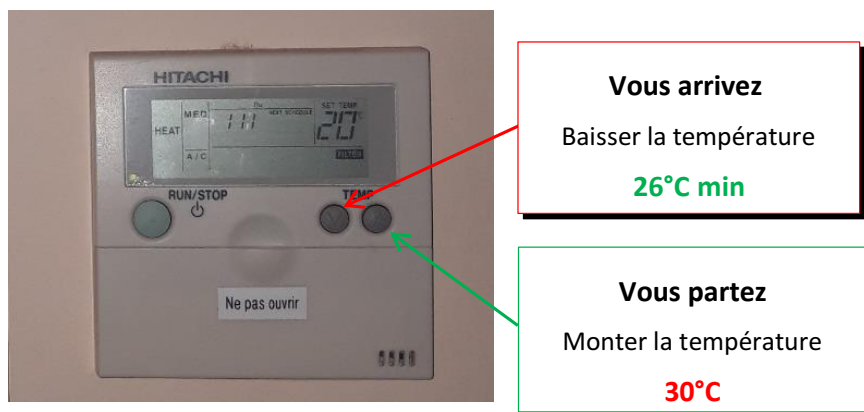
En sortant appuyer de la même façon sur le bouton à la gauche jusqu'à une température de 17°C.



EN ETE

Vous faites l'inverse, appuyer plusieurs fois sur le bouton de gauche jusqu'à afficher la température de 26°C.

En sortant appuyer de la même façon sur le bouton de droite jusqu'à une température de 30°C.



A ne pas faire : régler à plus de 19°C en hiver et à moins en 26°C en été. La mise en température du local ne sera pas plus rapide et si vous oubliez en sortant de remettre en réduit, la surconsommation peut être très importante.

Ne pas maintenir les fenêtres ou les portes ouvertes aussi bien en hiver qu'en été.

4 Salles équipées de convecteurs électriques

Il existe plusieurs types de convecteurs électriques. Ils ne sont pas tous représentés ci-dessous mais ils fonctionnent tous quasiment sur le même principe. Certains ont :

- Un bouton de FONCTIONS et une molette de REGLAGE de la température avec une graduation variable suivant les convecteurs
- Uniquement une molette de REGLAGE de la température.

Dans tous les cas il faut s'assurer que l'interrupteur du convecteur est sur 1 en période de chauffage et sur 0 dès que les beaux jours arrivent.

Quand vous entrez dans la pièce et en présence d'un bouton de FONCTION mettez sur le « soleil » et mettez la température à l'aide du bouton de réglage à la position médiane + 1 : par exemple 3 si la molette va jusqu'à 5, 5 si elle va jusqu'à 8 ou 9, 7 si elle va jusqu'à 12. Ces positions permettent d'avoir une température entre 19 °C et 20°C.

En repartant mettez :

- soit le bouton de FONCTION sur **ECO**, la consigne s'abaissera alors de 3°C environ automatiquement, vous n'avez pas besoin dans ce cas de baisser le réglage de la température à partir de la molette.
- soit la molette de REGLAGE une ou deux gradations en dessous suivant l'échelle du bouton : par exemple 2 si la molette va jusqu'à 5, 3 si elle va jusqu'à 8 ou 9, 5 si elle va jusqu'à 12.



Vous arrivez

Position confort (avec le soleil)

Avec réglage médian à droite +1

Vous partez

Position ECO

OU laisser

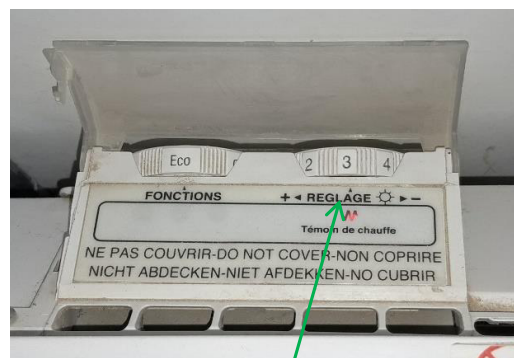
en position

confort **ou** si

seulement

un bouton

de réglage)



Vous arrivez

Régler en position médiane + 1

Pour une température de 19°C environ

Vous partez

Baisser de une à 2 gradations suivant l'échelle

Pour une température à 17°C

A ne pas faire : là aussi ne mettez pas le réglage à fond. La mise en température du local ne sera pas plus rapide, la puissance d'un convecteur étant fixe. Il fonctionnera tant qu'il n'a pas atteint la consigne fixée. Le risque est d'oublier en sortant de remettre en réduit. La température peut alors s'élever à 24°C ou plus.

Ne pas maintenir les fenêtres ou les portes ouvertes aussi bien en hiver qu'en été.

Ne pas avoir un rideau ou meuble devant le convecteur.

5 Salles équipées de robinets thermostatiques

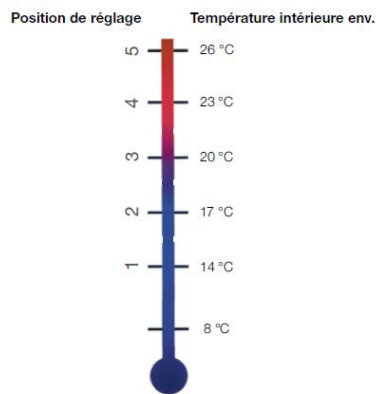
Les bâtiments avec une chaufferie au gaz sont équipés de radiateurs : école, mairie, maison des associations.

Une première régulation en chaufferie permet d'ajuster la température de l'eau dans le circuit, et donc dans les radiateurs, en fonction de la température extérieure. Ne vous étonner donc pas si certains jours la température des radiateurs est plus basse que d'autres.

Pour le moment seule l'école est équipée de robinets manuels. Il est donc difficile de régler précisément la température dans chaque salle. Il sera installé prochainement des robinets thermostatiques inviolables réglés à 19°C pour éviter toute manipulation inappropriée.

Les autres bâtiments ont des robinets thermostatiques qui fonctionnent sur le même principe que les convecteurs électriques :

- Mettez en position **2.5 à 3** s'il comporte 5 gradations ou **4 à 5** s'il en a 8 pour avoir une température maximale de 20°C.
- Mettez en position **2** si l'échelle va jusqu'à 5 ou **3** si elle va jusqu'à 8 quand vous quittez la salle.



Vous arrivez
Réglage de 2.5 à 3 max
Pour une température de 19 °C

Vous partez
Réglage à 2
Pour une température de 14 à 17°C

A ne pas faire : là aussi ne mettez pas le réglage à fond. La mise en température du local ne sera pas plus rapide. Il fonctionnera tant qu'il n'a pas atteint la consigne fixée. Le risque est d'oublier en sortant de remettre en réduit. La température peut alors s'élever à 24°C ou plus.

Ne pas avoir un rideau ou meuble devant le radiateur ou tablette sur le radiateur

6 Laisser « respirer » les radiateurs ou convecteurs

Un radiateur émet sa chaleur par convection mais aussi par rayonnement. Il est donc important d'éviter tout obstacle qui pourrait diminuer son efficacité.



Etagère
sur radiateur



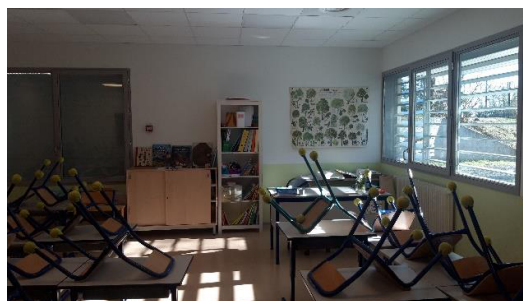
Rideau trop long



Meuble
devant le
radiateur

7 Profiter des apports solaires

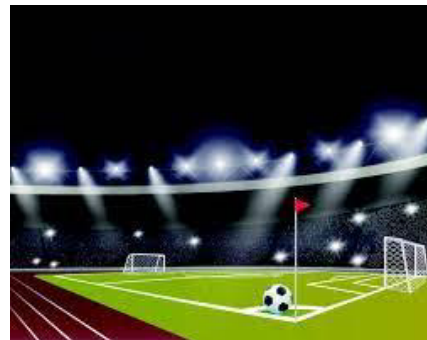
Durant la journée, les apports solaires par les vitrages en particulier au SUD permettent de diminuer fortement les consommations de chauffage. Il est donc important de laisser ouverts les occultations en hiver, en particulier à l'école même le mercredi et le week end. Il faut ainsi les laisser ouverts le mardi et le vendredi en fin de journée et la veille des vacances. Par contre en été il faut les fermer pour maintenir le plus de fraîcheur possible.



8 Complexe sportif

Après l'école le complexe sportif est l'équipement le plus consommateur d'énergie, en particulier d'électricité. Si l'on veut maintenir les activités sportives, il est essentiel que les associations qui l'utilisent prennent leurs responsabilités. Or il arrive de voir encore l'éclairage du stade allumé à des heures tardives alors que plus aucun joueur ne s'y trouve.

**Eteignez l'éclairage dès que plus
aucun joueur ne s'y trouve**



Pour le chauffage du club house qui est réalisé par des convecteurs électriques, les mêmes règles que précédemment s'appliquent.